

## **Compte-rendu du CA du jeudi 28 avril 2016**

### **Ecole de musique Jean Wiener de Chartres de Bretagne**

**Présents :** Benoît Jean, Claude Dubois-Guyot, Christian Poupelin, Philippe Pineau, Laurent Fillaud, Yves Montagne

**Absents :** Robert Sanquer, Chrystèle Décosse, Freddy Hovette, Stéphane Nicolas

Après l'accueil des administrateurs et les remerciements à l'école de musique, par le président, les travaux commencent à 9h40.

**En préambule,** Yves fait le point sur quelques sujets d'actualité.

\* Les adhésions. A ce jour, 38 structures ont rejoint la FEPEM 35.

Pas de nouvelles de l'école de musique de Pleurtuit, mais une nouvelle adhésion : la chorale « A si Longs Champs T ». Nous sommes en attente du renouvellement de Louvigné Communauté.

Syrénor de Pacé prévoit de nous rejoindre en 2017. Des contacts ont été pris avec Melting'Notes Orchestra.

Enfin, Yves confirme que Vincent Delarose (SIM de Tinténiac) et Frédéric Brandt (école de musique de la Flume) ne souhaitent toujours pas rejoindre la FEPEM 35.

13 écoles de musique ont adhéré cette année à la FFEM dont notre fédération est une union départementale. Nous devons faire remonter 2254,50 € d'adhésions FFEM.

Le tarif par élève ou musiciens est maintenu à 0,50 € pour 2017. Il n'y a toujours pas de tarif spécifique FFEM pour les pratiques collectives.

- L'assurance CMF :

la FEPEM 35 n'étant plus membre de la CMF depuis 2 ans, nous ne gérons plus le renouvellement des cotisations CMF. La région, CMF Bretagne, ayant particulièrement tardé à envoyer les documents, certaines structures se sont trouvées dans une situation difficile au vue de l'assurance (qui avait fait les reconduction de contrat automatiquement). En effet, celle-ci ne pouvant devenir effective qu'à partir du moment où la structure est à jour de sa cotisation. Le dossier est en passe de se régler, mais cela veut dire que depuis janvier 2016 des structures ont fonctionné sans assurance. Le président s'est inquiété de la situation et, en lien avec Jacqueline Le Bouedec qui a été très réactive, il a fait le maximum pour aider les structures bien que ceci n'étant pas de son ressort.

A noter que beaucoup de nos structures ont heureusement un autre assureur (Maif ou autre).

De notre côté, nous sommes passés par un courtier (Verspieren/ SMACL) pour notre contrat responsabilité civile (250 €) et un contrat supplémentaire pour les instruments utilisés ou mis à notre disposition sera souscrit pour un montant de 277,95 €. Cela devenait urgent compte-tenu des nombreux projets nouveaux de la fédération (stages, orchestre départemental).

- Point sur les finances :

compte courant : 3318 €

livret A : 9898 €

Une demande de subvention d'un montant de 6000 € a été faite au conseil départemental, mais 4000 € ont été attribués qui seront versés prochainement.

Reste à faire remonter les adhésions FFEM (2254,50 €). Nous n'avons toujours pas reçu la facture de location de la salle pour « battement de chœurs »

Tous les stages ont été liquidés. Il faudra prévoir 800 € (technicien, SIAP, SACEM, boissons) pour la rencontre d'orchestres du 22 mai à Cesson et 250 € pour l'intervention de Christine Argenté (ARMETI) sur les emplois partagés le 27 mai à Bréal.

Pour fin juin, nous devrions avoir 14000 € en caisse.

Benoît rappelle que pour les structures publiques, il n'est pas possible de faire une corbeille, mais une régie est possible pour une éventuelle billetterie.

Rappel que la SACEM fait une réduction de 20% en cas de déclaration simplifiée moins 12,5 % en cas d'adhésion à une confédération ce qui est notre cas avec la FFEM.

**1. Adoption du compte-rendu du CA du jeudi 10 mars 2016 à Guichen :**

Celui-ci est adopté à l'unanimité sans modification.

**2. Mise au point sur l'agenda 2016/2017 et mise à jour :**

- vendredi 27 mai à Bréal sous Montfort : formation sur les emplois partagés ouverte à toutes les structures de 9h30 à 11h30 et aux écoles associatives de 11h30 à 12h30 pour faire le point sur le stage Uniformation/ARMETI de mars 2017.

- vendredi 10 juin à Chartres de Bretagne : première réunion de préparation de la rencontre d'ensembles vocaux de février 2018.

Choix de la thématique : l'océan, la mer ou le sud des Etats Unis (blues, gospel) avec l'orchestre départemental proposé pour accompagner un morceau de chaque binôme.

- la rencontre au Thabor devait être déplacée du 24 septembre au 17, mais date très compliquée pour les orchestres et encore plus pour les ensembles des écoles de musique.

**Cette rencontre est annulée elle aura lieu en septembre 2017 dans le cadre de « un dimanche au Thabor ».**

- dimanche 2 octobre 2016 au CRI de Redon : master classe/stage pour les trompettes et cornets, avec Stéphane Michel de l'Orchestre Symphonique de Bretagne.

Effectif possible : 15 stagiaires. A ce jour, 12 inscriptions déjà parvenues.

Gratuit pour les adhérents, 45 € pour les stagiaires issus d'une structure non adhérentes.

Convention signée avec la communauté de communes du Pays de Redon.

- L'assemblée générale ordinaire aura lieu le dimanche 5 février 2017 à Châteaugiron ( dans les locaux de l'école de musique au « Pressoir »). Philippe Pineau suit le dossier.

Comme en 2016, un concert sera organisé l'après-midi (salle à trouver, peut-être Piré sur Seiche). Si l'ensemble à cordes des écoles de Guichen, Paul Le Flem et Redon est opérationnel, celui-ci participera. Dans le cas contraire, le groupe Sympho Pop de l'école de musique du Hangar sera contacté par Benoît. Enfin, il serait positif que l'ensemble Da Capo de l'école de musique Paul Le Flem participe au concert.

**- La rencontre musiques actuelles prévue en 2017 est reportée en**

**2018.** En effet, celle-ci demande une réflexion plus poussée pour une organisation originale de se limitant pas à un simple tremplin (groupe de travail).

- Samedi 11 mars et dimanche 12 mars 2017 sur deux journées : stage de direction d'orchestres avec David Nicolas à Rennes (Salle de l'OHR). Axé sur la formation continue et la gestique des chefs en exercice et futurs chefs. Les deux orchestres témoins seront l'Orchestre Départemental et l'OHR. Intéressant car deux niveaux musicoaux adaptés aux chefs stagiaires. Dossier suivi par Yves.

- Dimanche 19 mars 2017 au CRI de Fougères : stage percussions (demande des locaux envoyée, attente de l'accord) encadré par Terence Rivière. Il a déjà envoyé à Yves son programme de stage et sa bio.

- Les dates du stage chef de chœur et choristes sont déplacées au samedi 8 et dimanche 9 avril à Rennes (salle de l'OHR, réservation déjà faite). L'OHR facturera pour les deux stages soit 4 jours, **2,5 jours (18 heures) à la FEPEM 35 soit : 0,061x145,40x18= 160 €**

**1,5 jours sont mis à disposition à titre gratuit.**

- Samedi 18 et dimanche 19 novembre 2017 : stage de cordes ( alto/violon) avec Emmanuel Foucher de l'OSB. Lieux possibles : Châteaugiron ou Guichen. Dossier suivi par Benoît Jean.

**- Répétitions de l'Orchestre Départemental :**

dimanche 12 juin à Louvigné, dimanche 11 septembre à Acigné, dimanche 6 novembre à Montauban de Bretagne.

**Concerts :** dimanche 12 juin à Louvigné du Désert 16h00 (suivi par Aldrick Laloux), samedi 10 décembre concert de Noël en l'église de Noyal sur Vilaine avec l'orchestre d'Harmonie de l'AMHV (suivi par Stéphane Nicolas).

Déplacement (car à budgétiser) au parc Euro Disney en mai (13 ou 14) suivi par Freddy Hovette.

**3. Rencontre d'orchestre et d'ensembles à vents du dimanche 22 mai 2016 à Cesson :**

Le projet est bien engagé. 6 structures accueillies ( les écoles de musique du Suet et du Pont des Arts de Cesson-Sévigné, l'Harmonie Saint Martin de Louvigné du Désert, l'Ensemble Music & Co de l'EMCR, l'OHR et comme orchestre invité Melting'Notes Orchestra.

Le budget est mutualisé avec l'école de musique de Cesson qui prend la salle en charge ainsi que la réalisation de l'affiche. Le budget prévisionnel total sera d'un montant de 892 € pour 1000 € prévus.

Il y aura une buvette en partenariat avec l'association de parents d'élèves accordanse (présidente Francine Just Jourdren). Chaque structure aura une salle pour loge et la salle de spectacle est très très bien.

Un planning des raccords est prévu pour le dimanche matin et en début d'après-midi.

Un pot de fin de concert est prévu pour les musiciens présents (250).

**4. Bilan du temps d'information Assofastoche ( Rémi Houdaille)**

Outil très intéressant, mais peu adapté aux écoles de musique.

7 participants pour 7 structures représentées. Peu de structures représentées.

**5. Projets avec ARMETI**

Dossier présenté par Yves . Adhésion à ARMETI (10 €). Vendredi 27 mai temps de formation sur les emplois partagés par Christine Argenté. Le dossier du stage UNIFORMATION avance, l'intervenant sera Ouassem Nkhili. Reste à choisir définitivement le thème qui pourrait être :

« La pédagogie différenciée dans une pédagogie de groupe »

Période possible dans la semaine du 20 au 24 février 2017. Deux jours en continu et deux fois une journée à suivre sur deux trimestres.

Proposition par Cyril Bertru d'accueillir le stage à Saint Aubin du Cormier.

La communauté de communes Vilaine et Semnon (Karen Nioche sa coordinatrice pour Opus 17 et les Menhirs) souhaite un partenariat avec Armeti et la FEPEM 35 pour ce type de stage. Ils en feront certainement un sur le même thème qui pourra accueillir des stagiaires des stagiaires extérieurs si il n'y a plus de place sur l'autre stage.

**6. Projet festival du Grand Soufflet**

Stage prévu pour les accordéons chromatiques sur la même formule que l'an passé ( stage le matin, rencontre de l'artiste l'après-midi, balance et spectacle gratuit) le samedi 8 octobre 2016 à Chantepie avec Camille Privat (180 €)et comme artiste Olivier Manoury.

Des classe d'accordéons pourront être accueillies sur le site du festival au Thabor de Rennes.

**La séance est levée à 12h00. Le prochain CA aura lieu le :  
jeudi 16 juin 2016 à l'école de musique Rive Sud à Bruz**

Le Président

Les vice-présidents

Le secrétaire

Le secrétaire-adjoint

Le trésorier

La trésorière-adjointe

Les membres du CA

